

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

Code du produit: 86

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Secteur d'utilisation

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

Catégorie du produit PC9a Revêtements et peintures, solvants, diluants

#### Catégorie de processus

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2 Formulation dans un mélange

Catégorie de l'article AC1 Véhicules

#### Emploi de la substance / de la préparation

Peinture

Protection de surface

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

HB BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

#### Service chargé des renseignements:

HB BODY S.A

B' ENTRANCE BLOCK 50 DA9 & MB6 Str

THESSALONIKI INDUSTRIAL AREA

57.022, SINDOS

THESSALONIKI,GREECE

Ph: +30 2310 790 000

Fax: +30 2310 790 033

www.hbbody.com

email: hbbody@hbbody.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre Antipoison (Bordeaux)

Hôpital Pellegrin-Tripode Place Amélie Raba-Leon Bordeaux

Telephone: +33 5 5679 8776

Fax: +33 5 5679 6096

Emergency telephone: +33 5 5696 4080

E-mail address: centre-antipoison@chu-bordeaux.fr

Website: www.centres-antipoison.net

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 1)

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02



GHS07



GHS08

Mention d'avertissement Attention

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

xylène

éthylbenzène

acétate de 2-butoxyéthyle

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H332 Nocif par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P321 Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

**2.3 Autres dangers**

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 2)

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Caractérisation chimique: Mélanges****Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.**Composants dangereux:**

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9 RTECS: ZE 2100000 Reg.nr.: 01-2119488216-32-001 01-2119488216-32-002 01-2119488216-32-003	xylène ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	25 - <30%
CAS: 123-86-4 EINECS: 204-658-1 Numéro index: 607-025-00-1 RTECS: AF 7350000 Reg.nr.: 01-2119485493-29-007 01-2119485493-29-004 01-2119485493-29-003 01-2119485493-29-005 01-2119485493-29	acétate de n-butyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226 ⚠ STOT SE 3, H336	10 - <15%
CAS: 100-41-4 EINECS: 202-849-4 Numéro index: 601-023-00-4 RTECS: DA 0700000	éthylbenzène ⚠ Flam. Liq. 2, H225 ⚠ Carc. 2, H351; STOT RE 2, H373; Asp. Tox. 1, H304 ⚠ Acute Tox. 4, H332	5-<10%
CAS: 112-07-2 EINECS: 203-933-3 Numéro index: 607-038-00-2 RTECS: KJ 8925000 Reg.nr.: 01-2119475112-47-0002	acétate de 2-butoxyéthyle ⚠ Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332	5-<10%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9 Numéro index: 607-195-00-7 Reg.nr.: 01-2119475791-29-0001 01-2119475791-29	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle ⚠ Flam. Liq. 3, H226	2,5 - <5%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours****Remarques générales:**

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

**Après inhalation:**

Donner de l'air frais. Assistance respiratoire si nécessaire. Tenir le malade au chaud. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

**Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.**Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

**Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR  
(suite page 4)

**Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

(suite de la page 3)

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Pas d'autres informations importantes disponibles.**5.3 Conseils aux pompiers**

Les pompiers doivent toujours l'équipement de protection et un appareil respiratoire lors de la manipulation du feu venant de ces produits

**Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.**Autres indications** Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.**Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.**Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène

VME	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm
	Valeur à long terme: 221 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm
	risque de pénétration percutanée

(suite page 5)

**Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

(suite de la page 4)

123-86-4 acétate de n-butyle	
VME	Valeur momentanée: 940 mg/m <sup>3</sup> , 200 ppm Valeur à long terme: 710 mg/m <sup>3</sup> , 150 ppm
100-41-4 éthylbenzène	
VME	Valeur momentanée: 442 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 88,4 mg/m <sup>3</sup> , 20 ppm risque de pénétration percutanée
112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle	
VME	Valeur momentanée: 333 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Valeur à long terme: 66,5 mg/m <sup>3</sup> , 10 ppm risque de pénétration percutanée
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VME	Valeur momentanée: 550 mg/m <sup>3</sup> , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm risque de pénétration percutanée

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Equipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec la peau.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Caoutchouc fluoré (Viton)

**Pour le contact permanent d'une durée maximale de 15 minutes, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:**

Gants en caoutchouc

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

(suite page 6)

FR

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

(suite de la page 5)

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Indications générales****Aspect:****Forme:**

Liquide

**Couleur:**

Selon désignation produit

**Odeur:**

Caractéristique

**Seuil olfactif:**

Non déterminé.

**valeur du pH:**

Non déterminé.

**Changement d'état****Point de fusion/point de congélation:**

Non déterminé.

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 124-128 °C**Point d'éclair**

23 - 60 °C

**Inflammabilité (solide, gaz):**

Non applicable.

**Température d'inflammation:**

280 °C

**Température de décomposition:**

Non déterminé.

**Température d'auto-inflammabilité:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Propriétés explosives:**

Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.

**Limites d'explosion:****Inférieure:**

1,1 Vol %

**Supérieure:**

7,5 Vol %

**Pression de vapeur à 20 °C:**

10,7 hPa

**Densité à 20 °C:**1,11 g/cm<sup>3</sup>**Densité relative**

Non déterminé.

**Densité de vapeur:**

Non déterminé.

**Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

**Solubilité dans/miscibilité avec****l'eau:**

Pas ou peu miscible

**Coefficient de partage: n-octanol/eau:**

Non déterminé.

**Viscosité:****Dynamique:**

Non déterminé.

**Cinématique:**

Non déterminé.

**Teneur en solvants:****Solvants organiques:**

54,8 %

**VOC (CE)**

608,1 g/l

**Teneur en substances solides:**

45,2 %

**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

**Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

(suite de la page 6)

**10.2 Stabilité chimique**

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.**10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

**Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****ATE (Acute Toxicity Estimates)**

Dermique LD50 5529 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 26,2 mg/l

**1330-20-7 xylène**

Oral LD50 4300 mg/kg (rat)

Dermique LD50 2000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 11 mg/l (ATE)

**123-86-4 acétate de n-butyle**

Oral LD50 13100 mg/kg (rat)

Dermique LD50 &gt;5000 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h &gt;21,0 mg/l (rat)

**100-41-4 éthylbenzène**

Oral LD50 3500 mg/kg (rat)

Dermique LD50 17800 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 11 mg/l (ATE)

**112-07-2 acétate de 2-butoxyéthyle**

Oral LD50 2400 mg/kg (rat)

Dermique LD50 1580 mg/kg (lapin)

Inhalatoire LC50/4 h 11 mg/l (ATE)

**108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle**

Oral LD50 8532 mg/kg (rat)

Inhalatoire LC50/4 h 35,7 mg/l (rat)

**Effet primaire d'irritation:****Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque une irritation cutanée.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)****Mutagénicité sur les cellules germinales**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Cancérogénicité**

Susceptible de provoquer le cancer.

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 7)

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**Autres indications écologiques:****Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB****PBT:** Ce produit ne contient aucune substance qui est considérée comme persistante, bioaccumulable ou non toxique (PBT).**vPvB:** Ce mélange ne contient aucune substance qui est considérée comme très persistante ou très bioaccumulable (vPvB).**12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets****Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Catalogue européen des déchets**

HP 3	Inflammable
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP 6	Toxicité aiguë
HP 7	Cancérogène

**Emballages non nettoyés:****Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU**

ADR, IMDG, IATA

UN1263

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR

UN1263 PEINTURES, Dispositions spéciales 640E

IMDG, IATA

PAINT

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR



Classe


3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 9)



## Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 8)

Étiquette	3
IMDG, IATA	
	
Class	3 Liquides inflammables.
Label	3
14.4 Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA	III
14.5 Dangers pour l'environnement: Marine Pollutant:	Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
Indice Kemler:	30
No EMS:	F-E,S-E
Stowage Category	A
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
Indications complémentaires de transport:	
ADR	
Quantités limitées (LQ)	5L
Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
Catégorie de transport	3
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	
Limited quantities (LQ)	5L
Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1263 PEINTURES, DISPOSITIONS SPÉCIALES 640E, 3, III

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Aucun des composants n'est compris.

**Directive 2012/18/UE**

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 5.000 t

Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 50.000 t

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

(suite page 10)

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 9)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique a été réalisée.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

**Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H332 Nocif par inhalation.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Service établissant la fiche technique: Department of Quality Control

**Contact:**

HB BODY S.A

Ms Olympia Stamkou

Ph: +30 2310 790 032

fax: +30 2310 790 033

email: stamkou@hbbody.com

**Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organisation" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

\* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

(suite page 11)

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 10)

**Annexe: Scénario d'exposition 1****Désignation brève du scénario d'exposition****Secteur d'utilisation**

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels

**Catégorie du produit PC9a** Revêtements et peintures, solvants, diluants**Catégorie du procédé**

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**Catégorie de l'article AC1** Véhicules**Catégorie de rejet dans l'environnement ERC2** Formulation dans un mélange**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** La substance est le composant principal.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Éviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conservé à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection**

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Éviter tout contact avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Éliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

(suite page 12)

**Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

(suite de la page 11)

**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.

**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale

**Estimation de l'exposition**

**Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR

(suite page 13)

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 12)

**Annexe: Scénario d'exposition 2****Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Eviter le contact avec la peau.

Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conservé à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection**

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

Veiller à une aspiration convenable sur les machines de traitement.

**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

Eviter tout contact avec la peau.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

**Sol** Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.

(suite page 14)

**Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B**

(suite de la page 13)

**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.

FR

(suite page 15)

Nom du produit: BODY 2K COLOR SOLUTIONS SCRATCH RESISTANT B

(suite de la page 14)

**Annexe: Scénario d'exposition 3****Désignation brève du scénario d'exposition****Secteur d'utilisation**

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)

**Description des activités/procédés considérés dans le scénario d'exposition**

Voir la section 1 de l'annexe de la fiche de données de sécurité

**Conditions d'utilisation** Conformément aux instructions d'utilisation.**Durée et fréquence** Fréquence d'utilisation:**Paramètres physiques**

Les données relatives aux propriétés physico-chimiques dans le scénario d'exposition sont basées sur les propriétés de la préparation.

**Etat physique** Liquide**Concentration de la substance dans le mélange** Matière première.**Autres conditions d'utilisation****Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition de l'environnement**

Aucune mesure particulière n'est requise.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition des travailleurs**

Prendre des mesures de précaution contre les charges électrostatiques.

Conserver à l'écart des sources d'ignition - Ne pas fumer.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur**

Conserver hors de portée des enfants.

**Autres conditions d'utilisation avec influence sur l'exposition du consommateur pendant l'utilisation du produit**

N'est pas applicable.

**Mesures de gestion des risques****Protection du travailleur****Mesures de protection organisationnelles**

Garantir une bonne ventilation. Cela peut être obtenu en utilisant un dispositif d'aspiration local ou un système d'aspiration général. Si cela ne suffit pas à maintenir la concentration de vapeur de solvant, sur l'emplacement de travail, en dessous des valeurs limites, un appareil de protection respiratoire adéquat doit alors être utilisé.

**Mesures techniques de protection**

Aucune mesure particulière n'est requise.

Prévoir un équipement électrique antidéflagrant.

**Mesures personnelles de protection**

Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.

**Gants de protection**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Mesures pour la protection du consommateur**

Assurer un marquage suffisant.

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Pour une utilisation sûre, suivre les informations et les conseils au consommateur .

**Mesures de protection de l'environnement****Eau**

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Eliminer ce produit et son récipient dans une décharge pour déchets dangereux ou déchets spéciaux.

Sol Le produit n'est traité qu'au-dessus d'un bac de rétention en béton.

**Mesures pour l'élimination** S'assurer que les déchets sont collectés et contenus.**Procédés d'élimination** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**Type du déchet** Conteneur partiellement vide et sale**Estimation de l'exposition****Consommateur** Ce produit doit être utilisé uniquement par des techniciens professionnels.**Guide pour l'utilisateur en aval**

En se basant sur les informations des sections 1 à 8, il peut être vérifié si l'utilisateur en aval agit bien dans le cadre du scénario d'exposition.